

Le 2 novembre 2020



## **AVIS AUX INVESTISSEURS DANS LES CPG LIÉS AUX MARCHÉS**

La présente constitue un avis important à tous les investisseurs dans les certificats de placement garanti liés aux marchés (« CPG liés aux marchés ») offerts par la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») au cours des dernières années.

Les documents d'information fournis aux investisseurs dans les CPG liés aux marchés spécifient généralement que, dans le cas où un investisseur n'a pas fourni à la Banque d'instructions à l'égard du versement des sommes payables après la date d'échéance, les sommes dues aux termes d'un CPG lié aux marchés sont transférées dans un compte Surintérêt Altamira<sup>MD</sup>, sans frais pour l'investisseur. À compter du 23 novembre 2020, ces montants seront plutôt réinvestis dans des certificats de placement garanti renouvelable à taux fixe émis par la Banque pour une durée d'un an, sans frais pour l'investisseur.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web au [www.bnc.ca/](http://www.bnc.ca/) ou communiquer soit avec votre conseiller en placement ou avec le Groupe Solutions Structurées au 1 877 879-6423.